

2007.01 – Rapport d’enquête du CSB portant sur l’explosion et l’incendie d’une raffinerie

OBJECTIF

Cet avis de sécurité porte à votre attention le rapport d’enquête du CSB de 2007 portant sur l’explosion et l’incendie à la raffinerie BP de Texas City. Le C-TNLOHE est d’avis que bon nombre des thèmes abordés dans le rapport sont pertinents pour l’industrie des hydrocarbures extracôtiers et que nous devons sans cesse réexaminer la culture de notre industrie et de nos organismes respectifs.

CONTEXTE

Le rapport du CSB mentionne que le 23 mars 2005 à 13 h 20, la raffinerie BP de Texas City a connu l’une des pires catastrophes industrielles de l’histoire récente des États-Unis. Des explosions et incendies ont tué 15 personnes et en ont blessé 180 autres, ont alarmé la collectivité et ont occasionné des pertes financières dépassant 1,5 milliard de dollars. L’incident s’est produit lors du démarrage d’une installation d’isomérisation (ISOM) lorsqu’une tour de fractionnement du raffinat a été trop remplie; des limiteurs de pression se sont ouverts, ce qui a provoqué un geyser de liquide inflammable dans une cheminée de purge qui n’était pas dotée d’une torche. La libération de matières inflammables a provoqué une explosion et un incendie. Tous les décès sont survenus dans les bureaux mobiles qui se trouvaient près du tambour de purge, ou à proximité. On a émis une ordonnance de mise à l’abri sur place qui exigeait que 43 000 personnes restent à l’intérieur. Des maisons ont été endommagées jusqu’à un kilomètre de la raffinerie.

Le rapport indique que la catastrophe a été causée par des lacunes sur le plan organisationnel et de la sécurité à tous les niveaux de la société. Il y avait des signes précurseurs de catastrophe possible depuis plusieurs années, mais les responsables de l’entreprise ne sont pas intervenus avec efficacité pour l’empêcher. Le rapport précise ensuite les problèmes associés à la réglementation de l’installation et à l’organisme de réglementation pouvant avoir contribué à la catastrophe. Surtout, le rapport du CSB fournit un examen complet des causes profondes qui associe l’incident aux problèmes organisationnels et culturels au niveau de l’organisation et de la réglementation.

LOIS

- *Loi de mise en œuvre de l’Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador, paragraphe 135.1;*
- *Loi provinciale sur la mise en œuvre de l’Accord atlantique Canada – Terre-Neuve-et-Labrador (Canada – Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation (Newfoundland and Labrador) Act), paragraphe 131.1.*

MESURE RECOMMANDÉE

Le C-TNLOHE encourage fortement les exploitants à prendre en compte le rapport d’enquête du CSB des États-Unis sur l’explosion et l’incendie à la raffinerie BP de Texas City et à évaluer les répercussions sur leurs propres activités (coupures des services d’entretien, accent sur les mesures des accidents, mesures de contrôle et instruments défectueux ou mal conçus, installation vieillissante, commandes de surveillance, etc.). Le rapport est accessible sur le site Web du CSB au www.csb.gov/completed_investigations/docs/CSBFinalReportBP.pdf (en anglais) et une copie de consultation est accessible dans la bibliothèque du C-TNLOHE.

Veuillez poser vos questions à propos du présent avis de sécurité à un agent de sécurité du C-TNLOHE à l’adresse indiquée ci-dessous.

Canada–Terre-Neuve-et-Labrador L’Office des hydrocarbures extracôtiers

240 Waterford Bridge Road, The Tower Corporate Campus - West Campus Hall, Bureau 7100, St. John’s, T.-N.-L. A1E 1E2, Tél. : (709) 778-1400